

Les Nouvelles du REHNam

N° 74 – février 2025

L'invité du mois : Nathanaël Laurent *

* Membre du département Sciences-Philosophies-Sociétés de la Faculté des sciences et coordinateur pédagogique à la Faculté des sciences de l'éducation et de la formation



Pourquoi pratiquer l'interdisciplinarité au sein de l'université ?

La sectorisation des domaines disciplinaires dans l'enseignement et la recherche est depuis longtemps dominante au sein des universités. Pourtant, des expériences d'hybridation disciplinaire sont régulièrement proposées et leur importance ne manque pas d'être soulignée.

Dans un manifeste paru en 2010, la philosophe américaine **Martha Nussbaum** dénonçait l'influence de notre société capitaliste de la croissance et de la rentabilité sur l'évolution du système d'éducation. Selon elle, le cloisonnement disciplinaire induit en quelque sorte un rétrécissement de l'esprit et empêche qu'une capacité critique ne se développe chez les apprenants. « La liberté d'esprit de l'élève est dangereuse pour qui souhaite produire un groupe de travailleurs obéissants et techniquement experts », écrit-elle¹.

Or « l'éducation ne consiste pas seulement à faire assimiler passivement des faits et des traditions culturelles, mais à mettre l'esprit à l'épreuve pour le rendre actif, compétent, et profondément critique dans un monde complexe »². Plus loin, la philosophe affirme encore que « disposer d'un catalogue de faits sans la capacité de les évaluer ou de comprendre comment un récit est constitué à partir de preuves est presque aussi mauvais que d'être ignorant »³. À une époque où les intelligences artificielles (IA) prennent désormais le contrôle des faits et nous les livrent sur un plateau, ces capacités cognitives ne sont-elles pas encore plus menacées ?

Pour aborder notre monde complexe, une approche interdisciplinaire est bel et bien requise. Et toutes les formations universitaires devraient introduire à cette pratique. A l'Université de Namur, certains enseignants en sont bien conscients... et cela ne date pas d'hier ! J'ai en effet retrouvé en rangeant mon bureau le rapport d'une journée de l'enseignement organisée le 22 mai 2007. L'atelier 2 y était entièrement consacré à l'« interdisciplinarité » et Marie Gevers en était la présidente, alors que Bertrand Hespel en rapportait le contenu. Cinq enseignants avaient témoigné au sujet de six expériences et je me permets d'en reproduire ici quelques extraits significatifs choisis :

- « L'exigence d'interdisciplinarité s'y traduit par une exigence d'intégration (...), la démarche technique (...) ne peut aboutir si les relations humaines sont ignorées ou sous-estimées. » (Naji Habra)
- « Plutôt que de proposer à l'étudiant une vérité sur la structure d'un réel, il s'agit de l'inviter à disposer (...) de diverses disciplines qui visent chacune un effet de vérité. » (Antoine Masson)
- « Aucune synthèse n'est proposée, chaque étudiant étant amené à réélaborer sa propre perception de cet enseignement et à faire ainsi l'expérience de l'ancrage du sujet dans le langage et à expérimenter la transformation des perceptions de sa propre pratique. » (Jean Giot)
- « Il s'agit bien de partir d'une situation, et non d'un savoir propre à une discipline. » (Caroline Canon)
- « L'interdisciplinarité n'a de sens que si les disciplines sont au moins partiellement acquises. » (Laurent Houssiau)

De ces témoignages ressortent quelques caractéristiques fondamentales de l'interdisciplinarité :

- **Un apprenant construit sa propre interdisciplinarité** : celle-ci ouvre donc sur la nouveauté et la singularité (le monde complexe qu'il convient de pouvoir appréhender).
- **L'interdisciplinarité se pratique par la collaboration** : apprendre avec d'autres qui n'ont pas le même point de vue, par le dialogue.
- **Intégrer la dimension interdisciplinaire à l'enseignement universitaire revient à apprendre à intégrer** : à savoir apprendre à traiter adéquatement des situations réelles (authentiques).

Le réel est complexe – les multiples crises que nous connaissons actuellement nous le rappellent suffisamment – et cette complexité nous invite à nous méfier des visions uniques uniformisantes : ce réel singulier qui ne peut pas être décrit de manière univoque nous invite continuellement à le rencontrer à travers des perspectives différentes.

Aujourd'hui encore, des unités d'enseignement (UE) dites transversales sont proposées aux étudiants de

toutes les facultés : « Dans un monde où les savoirs sont de plus en plus compartimentés, l'UNamur soutient les efforts de coopération interdisciplinaire »⁴. Participant moi-même à la co-construction d'une de ces UE (Intelligence artificielle : enjeux et opportunités), je constate à quel point cette pratique est génératrice de dialogues entre les intervenants experts, tout en me rendant compte qu'un long chemin reste à parcourir pour que la coopération et la juxtaposition des apports disciplinaires devienne véritable intégration.

¹ Martha Nussbaum, *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?* Flammarion, 2020, p. 32.

² *Ibid.*, p. 29. ³ *Ibid.*, p. 119. ⁴ <https://www.unamur.be/fr/etudes/se-former/ue-transversales>

La vie du REHnam

21/03 : à l'Arsenal, réunion du bureau du REHnam à 10.00, suivie à 12.00 de l'apéritif/repas et à 13.45 d'une conférence de Dominique Lambert intitulée *Quelle éthique à l'heure des systèmes autonomes armés ?*. Pour les personnes qui s'inscrivent au repas et à qui il est demandé de confirmer leur présence au plus tard le 17 mars dans un courriel adressé à pierre.devos@unamur.be, la participation aux frais est de 35 euros à verser sur le compte BE10 2500 0740 2704 de l'UNamur avec la mention : *NOM et PRENOM, CPO 4945850 REHnam, repas 21 mars 2025*.

Brèves de l'Université

Une communication particulièrement importante de la Rectrice

Suite à la lettre ouverte adressée à la mi-janvier au CREF et au VLIR à propos de la situation à Gaza et signée par 6.700 membres des milieux académiques belges des deux principaux rôles linguistiques, plusieurs membres de l'UNamur ont sollicité la Rectrice. Voici l'essentiel du message que la Rectrice a envoyé aux membres du personnel suite à cette sollicitation.

1. La reconnaissance et le respect du droit international

L'Université de Namur ne reconnaît pas l'occupation illégale du territoire palestinien par Israël. Elle ne coopère avec aucune entité israélienne implantée en territoire occupé, qu'il s'agisse d'institutions universitaires ou de recherche ou de toute autre entité.

2. La fin des collaborations

Il n'y a plus aucune collaboration bilatérale entre l'Université de Namur et des universités, centres de recherche ou entreprises israéliennes, tant au niveau de la recherche qu'en ce qui concerne la mobilité internationale. Par ailleurs, le comité d'éthique de l'Université examine toutes les collaborations à l'aune de critères qui incluent notamment le respect des droits humains et le dual use (utilisation potentielle des recherches dans des contextes non éthiques).

3. L'application du principe de précaution

Aucune convention de recherche ou de collaboration d'enseignement ne sera signée avec un partenaire israélien tant que les violations du droit international se poursuivront.

4. La défense active de la suspension de la coopération dans le cadre des programmes européens

De concert avec la CREF et d'autres universités, l'UNamur compte poursuivre, via ses missions, sa contribution à la promotion de politiques cohérentes en matière de droits de l'Union Européenne.

Annonces

Le 11/02, à 18.30 au Quai 22, diffusion d'un [reportage consacré au Père Pedro Opeka](#) (Madagascar) récent récipiendaire du titre de Docteur Honoris Causa de l'UNamur. Pour participer, il suffit de s'inscrire via [ce lien](#).

Le 20/02 de 18.30 à 20.30 dans l'auditoire S01, *Qu'est-ce que « soigner » ? Qu'est-ce que la santé ?*, première des quatre conférences à destination du grand public organisées par le Centre Universitaire Notre-Dame de la Paix dans le cadre de la Chaire Notre-Dame de la Paix 2024-2025 *Soigner les personnes, le vivant, la terre : La santé en transition pour le bien commun*, au cours de laquelle interviendront notamment Barbara Stiegler et Gaël Giraud. Inscription à une ou plusieurs conférences, gratuite mais obligatoire, [ici](#).

Les 24 & 25/02, de 9.30 à 18.00, dans l'auditoire Henri de Lubac, au 2^{ème} étage du Séminaire de Namur, *Blaise Pascal, un homme aux multiples facettes*, colloque organisé par Le Grand Séminaire Francophone de Belgique et le Centre Universitaire Notre-Dame de la Paix de l'UNamur. Programme détaillé et inscriptions via [ce lien](#) ou par e-mail à l'adresse : studium@seminairedenamur.be

Le 28/02, à 16.00 dans la salle L57 de la Faculté de philosophie et lettres, *Naturphilosophie du végétal : Goethe, Schelling, Humboldt*, conférence donnée par Jean-Baptiste Vuillerod dans le cadre du séminaire d'écologie du vivant, *Aux racines de l'humain*, organisé par l'institut Esphin.